



Maison des personnes handicapées de la Marne
50 Avenue du Général Patton
51000 Châlons-en-Champagne
03.26.69.52.02
communication@mdph51.fr

COMMUNIQUÉ DE PRESSE **29 juin 2020**

La MDPH adapte ses services à la situation de crise

Élargissement des horaires et ouverture du standard

Durant le confinement, l'activité de la Maison des personnes handicapées (MDPH) de la Marne s'est poursuivie à la fois en présentiel ainsi qu'en recourant au télé-travail notamment sur la mission d'accueil téléphonique.

Si les différents sites de permanence de la MDPH ont été réactivés progressivement depuis le 11 mai et permettent à nouveau les prises de rendez-vous, la crise sanitaire et les enjeux du post-confinement mettent en exergue les attentes en matière d'accès aux services publics.

C'est la raison pour laquelle la MDPH a décidé d'augmenter l'amplitude horaire de son standard téléphonique. A compter du 29 juin, les chargées d'accueil seront disponibles pour répondre du lundi au vendredi de 9h à 17h sans interruption.

En partenariat étroit avec les Papillons Blancs en Champagne Déploiement du 0800 360 360 dans la Marne

Dans le cadre des orientations du Secrétariat d'Etat chargé des Personnes handicapées, la MDPH a souhaité intégrer la démarche « CTA 360 Covid » co-portée par l'association des Papillons Blancs en Champagne au titre du Pole de Compétences et d'Expertise Externalisées (PCPE).

Il s'agit de communautés territoriales d'accompagnement (CTA) mobilisées sur les situations de handicap les plus complexes exigeant la mobilisation et la coordination d'acteurs ainsi que l'accompagnement au plus près du public en grande difficulté.

Pour la MDPH, il s'agira de répondre aux demandes du public ayant appelé sur le 0800 360 360 et, le cas échéant, en fonction de l'évaluation de la demande de solliciter le conseiller de parcours des Papillons Blancs

Le 0800 360 360 a vocation à traiter les demandes concernant les questions suivantes :

- Accès aux soins
- Solutions de répit pour les familles et proches aidants
- Accompagnement renforcé en cas de situation complexe
- Le soutien aux enfants en situation de handicap confiés à l'aide sociale à l'enfance (ASE)